

bulletin

Le magazine de la Fédération des Églises protestantes de Suisse

sek·feps

Numéro spécial pour l'Open Forum Davos 2011

4

INTERVIEW

La corruption est un défi aux œuvres d'entraide

8

SPORT

Où peut mener la volonté de gagner à tout prix?

12

RELIGION

La foi a-t-elle besoin de l'Église?
Deux points de vue différents

20

EURO

Les effets des désordres monétaires sur l'EPER et Caritas

22

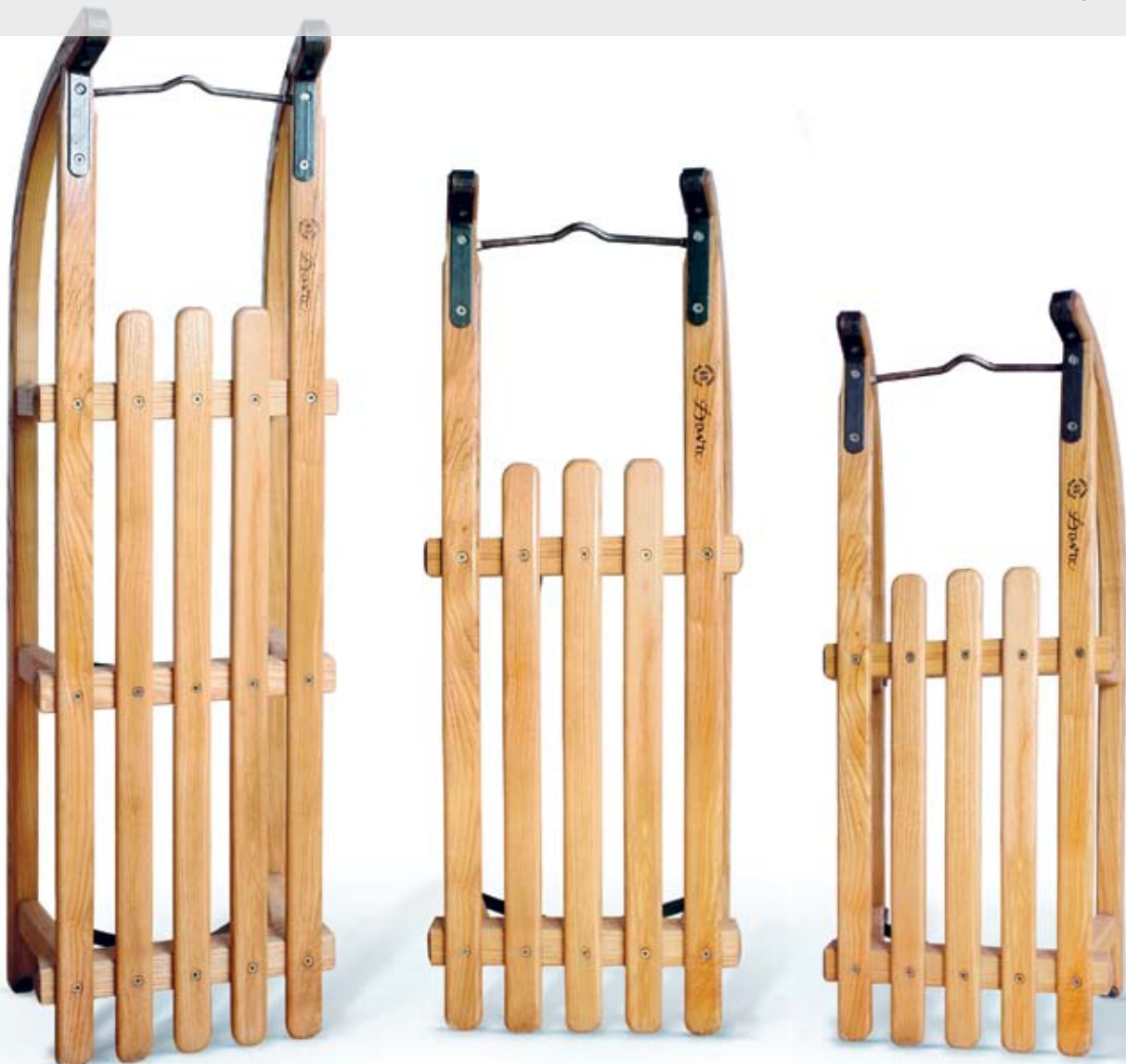
BURN-OUT

Les faiblesses humaines considérées comme des maladies

28

PORTRAIT

Le nouveau président des protestants suisses pose des signes



PANEL CORRUPTION – *Interview*

« Nul n'est à l'abri de la corruption »

Aucune entreprise n'est immunisée contre la corruption, pas même les œuvres d'entraide. Deux responsables de Pain pour le prochain, organisation des Églises protestantes pour le développement, Beat Dietschy, secrétaire général, et Yvan Maillard Ardeni, responsable des questions concernant les marchés financiers et la lutte contre la corruption, expliquent comment les œuvres d'entraide se prémunissent contre ce risque.

PROPOS RECUEILLIS PAR MAJA PETER *

Après l'appel aux dons en faveur des victimes des inondations au Pakistan, de sérieux doutes ont été exprimés sur les bénéficiaires réels de l'argent versé.

Ces doutes sont-ils justifiés ?

Dietschy: Je peux comprendre ces réserves, parce que, selon Transparency International, le Pakistan est très exposé à la corruption. Le gouvernement pakistanais a mauvaise réputation en Suisse, en raison notamment de l'activité des Talibans dans le pays. Mais ce qui a été plus déterminant pour la disposition à faire des dons, c'est la lenteur avec laquelle la catastrophe a évolué. Les inondations n'ont révélé toute leur ampleur qu'après un certain temps. Les Suisses se sont pourtant montrés étonnamment disposés à faire des dons.

Que fait-on, sachant la corruptibilité des autorités pakistanaïses, pour que l'argent serve réellement à soulager les victimes ?

Dietschy: La Chaîne du bonheur a recueilli quarante et un millions de francs qu'elle ne distribue pas par l'intermédiaire d'organismes gouvernementaux, mais d'œuvres d'entraide présentes depuis longtemps sur place, comme l'Entraide protestante (EPER) ou l'Armée du salut. Chaque mois, l'EPER contrôle en détail l'affectation de tous les montants versés. À ce contrôle s'ajoute celui effectué par la Chaîne du bonheur.

« Le plus délicat, c'est l'aide d'urgence »

Selon Transparency International, les organisations d'entraide seraient particulièrement exposées à la corruption.

Dietschy: Nul n'est à l'abri de la corruption. Le risque est d'autant plus élevé qu'il y a un enjeu de pouvoir et d'argent. L'activité de coopération des organisations privées est donc un peu moins exposée que celle des institutions de l'État, qui disposent de moyens beaucoup plus importants. Le plus délicat, c'est l'aide d'urgence, lorsque de grosses sommes sont investies rapidement dans l'achat de biens. Il est important que les organisations d'entraide aient conscience du



DANIEL RIHS



danger et que leurs collaborateurs soient tenus au respect d'un code d'éthique professionnelle.

Il y a des pays où la corruption est un phénomène normal dans la vie quotidienne: rien ne s'y fait sans pots-de-vin ni sans « commissions ». Les œuvres d'entraide peuvent-elles se soustraire à cet engrenage ?

Dietschy: On peut s'y opposer en appliquant le principe de la non-tolérance absolue. La « petite corruption » essaie d'exploiter la dépendance des faibles, mais les organisations d'entraide ne se trouvent pas nécessairement en position de faiblesse.

La « non-tolérance absolue » signifie-t-elle qu'une organisation d'entraide accepte le risque de léser les personnes qui auraient besoin d'aide parce que, par principe, elle ne verse pas de pots-de-vin ?

Dietschy: Oui, parce que si l'on entre dans ce jeu, cela se sait immédiatement et l'on est obligé de payer chaque fois. Il n'y a qu'une exception, c'est lorsque la vie d'une personne est en danger.

Ainsi donc, à Haïti, les organisations d'entraide seraient prêtes, dans certains cas, à verser des pots-de-vin pour pouvoir fournir à des malades des médicaments contre le choléra ?

Dietschy: Je ne connais pas cette situation. Il est dans l'intérêt de l'efficacité de l'aide internationale de s'en tenir rigoureusement au principe de la non-tolérance absolue.

Maillard Ardeni: On peut expliquer aux fonctionnaires qu'en tant qu'employés d'une œuvre d'entraide, on est astreint au respect d'un code d'éthique professionnelle. Nos interlocuteurs sont parfois étonnés d'apprendre que cela existe, mais ensuite, ils comprennent que l'on refuse de verser des pots-de-vin.

La corruption est-elle un problème culturel ?

Dietschy: Une telle affirmation reviendrait à faire croire que nous sommes immunisés et qu'en Suisse ou en Europe, il n'y a pas besoin de lois contre la corruption. Or la corruption est un abus de pouvoir commis à son propre profit par le détenteur d'une charge publique; elle porte préjudice aux principes de transparence et d'égalité de traitement et nuit au bien commun. Et de tels comportements se rencontrent malheureusement partout.

Il y a chez nous moins de petite corruption visible que dans les pays du sud. Mais dans les pays économiquement avancés, il existe une corruption haut de gamme, par exemple entre les entreprises et les agences de notation. Elle est cependant difficile à prouver.

Maillard Ardeni: Longtemps, le secret bancaire a protégé le transfert d'argent sale sur les comptes des banques suisses. Les pratiques de copinage sont cou-

rantes chez nous, surtout dans le bâtiment. On ne peut pas pour autant qualifier le copinage ou le secret bancaire de phénomène culturel.

Pourquoi une organisation comme Pain pour le prochain s'engage-t-elle dans la lutte contre la corruption ?

Dietschy: C'est un devoir. La corruption appauvrit encore les pauvres et l'abus de pouvoir est un moyen d'opprimer les faibles. Comme il est dit déjà dans l'Exode: « Tu n'accepteras pas de cadeau, car le cadeau aveugle les clairvoyants et compromet la cause des justes ». La corruption cause un tort considérable au développement de nombreux pays.

Maillard Ardeni: Pain pour le prochain fait de la politique de développement. Lorsque de l'argent sort des pays pauvres pour aboutir par exemple sur des comptes bancaires privés, c'est autant qui manque pour les hôpi-

taux, les écoles et les infrastructures.

« Dans les pays économiquement avancés, il existe une corruption haut de gamme »

Comment Pain pour le prochain s'y prend-il concrètement ?

Dietschy: Premièrement, nous faisons de la prévention et deuxièmement nous exigeons des sanctions de la part des autorités. La prévention est importante, parce qu'il est difficile de prouver des agissements corrompus. Cela commence par une analyse de notre propre organisation: où sont les points vulnérables? Où y a-t-il concentration de pouvoir en une seule personne? Il faut restreindre les possibilités de corruption, en appliquant par exemple la règle du double contrôle: les ordres de paiement devraient toujours être signés par deux personnes. Une organisation comme Pain pour le prochain doit tenir en haute estime et encourager l'honnêteté, la limpidité et la loyauté. Nous avons édité à l'intention des organisations non gouvernementales deux brochures, un « Guide pour les organisations non gouvernementales » et une « Check-list pour l'auto-évaluation ».

Depuis 2003, Pain pour le prochain participe à une campagne de sensibilisation dans les Églises et les écoles en Afrique occidentale. Pourquoi précisément dans ces deux institutions ?

Dietschy: D'une part parce que les Églises et les écoles ne sont pas non plus à l'abri des malversations, du copinage et de la corruption, et d'autre part parce que les Églises ont une exigence morale. Elles ont un intérêt à jouir d'une bonne réputation. Dans les écoles, on sen-

CORRUPTION

Informations sur les mesures que prend Pain pour le prochain pour lutter contre la corruption: « Guide pour les organisations non gouvernementales » et « Check-list pour l'auto-évaluation » (peuvent être téléchargés sur le site:

www.ppp.ch.

Christoph Stückelberger, directeur de www.Globethics.net, vient de publier un livre intitulé « Corruption-free Churches are possible », qui peut être commandé sur le site.

Informations sur Transparency International, alliance internationale et indépendante contre la corruption:

www.transparency.ch



Beat Dietschy, secrétaire général (à gauche), et Yvan Maillard Ardent, spécialiste à Pain pour le prochain de la lutte anti-corruption, recommandent la tolérance zéro aux associations d'entraide. « Une fois qu'on a accédé à des demandes non justifiées, la nouvelle se répand et on est obligé de continuer. »

sibilise les jeunes aux problèmes d'abus de pouvoir. Ils servent de relais : grâce à eux, la chose est débattue en famille et dans la société.

Quels sont les résultats de cette campagne ?

Maillard Ardent: La collaboration avec des organismes dirigeants des Églises nous a permis de diffuser cette information dans trois cents écoles et d'atteindre ainsi six cent mille écoliers et écolières. Septante pour cent d'entre eux avaient déjà été exposés à des pressions malveillantes, par exemple de la part d'enseignants qui délivrent des bonnes notes contre de l'argent ou des pratiques sexuelles. La campagne comprenait des clubs, des vidéos, des concours de chansons et de poésie, des sketches. Les débats publics ont apporté un soutien aux personnes touchées. Ensuite, quelques écoles ont été officiellement déclarées « établissements scolaires exempts de corruption ».

Dietschy: Avec les Églises, nous avons conçu une argumentation théologique pour les prédications visant la corruption. Nous cherchons actuellement à constituer dans cinq pays d'Afrique occidentale des commissions ecclésiastiques de lutte contre la corruption.

Que fait Pain pour le prochain sur le plan politique pour lutter contre la corruption ?

Dietschy: Nous luttons pour l'amélioration des salaires des enseignants dans les pays du sud et pour la protec-

tion des personnes qui dénoncent les abus. Dans ce domaine, la Suisse est à la traîne. Il y aurait aussi urgence à corriger la disparité entre les moyens dont disposent les autorités pénales et ceux des milieux de la criminalité organisée.

Quelles sont les autres lacunes en Suisse ?

Dietschy: Il y a encore trop d'argent détourné par des dictateurs sur des comptes bancaires en Suisse. La nouvelle législation sur le rapatriement de ces capitaux représente cependant un grand progrès, puisque les dictateurs seront désormais tenus de prouver qu'ils ont constitué leur fortune par des moyens licites.

Maillard Ardent: Cette nouvelle législation est malheureusement encore lacunaire, car la Suisse n'engage jamais de procédure de rapatriement de fonds que sur une demande d'entraide judiciaire du pays concerné. Or les responsables locaux sont souvent complices des dictateurs coupables de malversations, raison pour laquelle des demandes d'entraide judiciaire sont rarement présentées, ou alors trop tard.

Participez à la discussion sur notre blog :

www.sekfeps.wordpress.com

* MAJA PETER est rédactrice du bulletin.